

PRÉSENTATION

# Appel à candidature du programme 2026



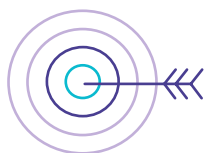
**Hanora +**

Accompagner le changement d'échelle  
des solutions dédiées au handicap

## Contexte

Partout en France, des initiatives sociales innovantes émergent pour répondre aux besoins non satisfaits de la société, y compris dans le champ du handicap. Beaucoup de ces solutions, reconnues pour leur utilité et leur impact positif cherchent à gagner en visibilité, à se démultiplier et à s'adapter à de nouvelles contraintes afin de se renforcer. Leur essor à plus grande échelle représente un défi majeur pour construire une société plus juste, inclusive et solidaire, un objectif qui nous concerne tous. Pourtant, la réussite de cette transformation dépend avant tout de la capacité des porteurs de projets à élaborer une stratégie de changement d'échelle adaptée et à y investir le temps et l'énergie nécessaire.

Dans cette perspective, la Fondation Malakoff Humanis Handicap et l'Avise s'associent pour lancer le **premier appel à candidature du programme « Hanora + »**, un dispositif inédit visant à **sécuriser les stratégies de changement d'échelle** des innovations sociales dédiées au **handicap** en France. Il s'agit d'un **programme d'accompagnement non financier**.



## Objectifs du programme

Ce programme a pour ambition de devenir un programme de référence dans **l'accompagnement du changement d'échelle des innovations dans le secteur du handicap**, d'apporter un **soutien stratégique et opérationnel** aux porteurs de projets du champ du handicap et de déployer une **ingénierie méthodologique** dédiée au changement d'échelle d'innovations sociales du handicap.

Son objectif principal consiste à **accompagner une cohorte de 8 projets par an** dans la **définition de leur plan stratégique de changement d'échelle**.

Il vise à accompagner plus spécifiquement aux **stratégies d'essaimage territorial ou de diversification** et à capitaliser dans un second temps sur les bonnes pratiques de changement d'échelle dans le handicap.

Pour ses lauréats, **le programme** permettra de :

- **définir** la bonne stratégie pour changer d'échelle ;
- **définir** le bon mode opératoire et lever les freins organisationnels pour réussir son projet ;
- **gagner** en visibilité en participant à un programme d'envergure nationale.

Pour en savoir plus

Consultez le guide

« [Stratégies pour changer d'échelle](#) » de l'Avise.



## Critères d'éligibilité

Pour être éligible à ce programme, les candidats devront répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- agir dans le champ du **handicap** ;
- être un **organisme sans but lucratif** ou une **collectivité territoriale** ;
- être située en **France (France hexagonale ou DOM-TOM)** ;
- **porter une innovation sociale pouvant changer d'échelle** ;
- avoir au moins **3 ans d'existence** ;
- porter une innovation sociale dont l'**impact** est **prouvé** et le **modèle organisationnel structuré** ;
- avoir une **gouvernance démocratique et plurielle** ;
- avoir atteint l'**équilibre financier** ou est sur le point de l'atteindre ;
- avoir une **envergure nationale** à l'ambition de **changement d'échelle** en France, c'est-à-dire dans au moins **deux régions administratives françaises distinctes** ;
- avoir un ou une **dirigeant·e opérationnel·le prêt·e à s'engager à être impliqué·e et disponible pour l'accompagnement** (environ 20 jours à dédier au programme).

## Apport de l'accompagnement

Les 8 lauréats bénéficieront de :

- **un accompagnement personnalisé individuel de 10 mois**, composé de :
  - un diagnostic du projet et des besoins d'accompagnement pour changer d'échelle,
  - un accompagnement de la direction dans la stratégie et renforcement de la posture de dirigeant.e,
  - un accompagnement à la transformation de l'organisation ;
- **6 jours d'accompagnement collectif** sur des thèmes stratégiques et opérationnels du changement d'échelle sous la forme de 3 séminaires de 2 jours en présentiel à Paris ;
- **la mobilisation d'expertises externes** à hauteur de **5 500 € maximum** pour déverrouiller des points techniques liés au changement d'échelle des projets.

A l'issue du programme, chaque lauréat aura produit un livrable :

Son plan stratégique de changement d'échelle

Plusieurs **thématiques** clés seront abordées dans le programme :

- **stratégie** (stratégie de changement d'échelle, modèle économique) ;
- **organisation** (gouvernance et juridique ; transformation) ;
- **gestion et finance** (gestion, process, posture du dirigeant et stratégie de financement).

## Modalité de sélection des projets lauréats

La sélection des lauréats se fera en plusieurs phases.

### Phase 1

#### L'appel à candidatures

Les candidats seront amenés à remplir un court questionnaire de présentation de leur projet sur la plateforme informatique de la Fondation et de fournir des documents administratifs et pièces complémentaires décrites plus loin.

### Phase 2

#### La présélection

A l'issue de cette phase de candidature, une présélection de 20 projets à approfondir sera effectuée. Cette présélection se fera de manière conjointe entre la Fondation Malakoff Humanis handicap et l'Avise. Les 20 meilleurs projets sélectionnés seront amenés à répondre à un dossier de candidature plus complet et bénéficieront d'une instruction plus poussée.

### Phase 3

#### Sélection restreinte

Sur la base des dossiers plus complet reçus, une instruction croisée entre l'équipe de l'Avise et l'équipe de la fondation Malakoff Humanis sera faite avec pour objectif de sélectionner 12 projets à faire passer en jury.

### Phase 4

#### Jury de sélection des lauréats

Un jury de sélection des projets lauréats sera mis en place. Ce jury sera constitué de 5 personnes :

- un représentant Avise et un représentant de la Fondation Malakoff Humanis Handicap ;
- 3 personnalités qualifiées (financeur, entrepreneur social, expert,...).

Le candidat devra fournir une présentation PowerPoint de son projet qui servira de support à son pitch.

### Phase 5

#### Validation du Conseil d'administration de la Fondation

La sélection des lauréats de ce programme sera présentée devant le conseil d'administration de la Fondation. C'est le conseil d'administration de la Fondation qui donnera la validation finale des lauréats.

### Phase 6

#### Conventionnement

La Fondation contractualisera avec l'ensemble des lauréats de ce programme.



## Calendrier

### Jun 2026

- **semaine du 1<sup>er</sup> au 5 juin** : lancement de l'appel à candidatures
- **3 juin matin** : webinaire de présentation de l'appel à candidature
- **30 juin minuit** : fin de la 1<sup>ère</sup> phase de candidature

### Juillet 2026

- **du 1<sup>er</sup> au 24 juillet** : analyse des projets reçus et présélection de 20 projets
- **25 juillet** : lancement du 2<sup>ème</sup> questionnaire à destination des projets présélectionnés

### Septembre 2026

- **25 septembre** : fin des réponses au 2<sup>ème</sup> questionnaire

### Octobre 2026

- analyse des réponses au 2<sup>ème</sup> questionnaire

### Novembre 2026

- **semaine du 2 au 6 novembre** :
  - sélection des 12 projets qui passeront devant le jury
  - webinaire collectif de préparation au jury
  - envoi de la présentation Powerpoint de présentation du projet

### Décembre 2026

- **1<sup>er</sup> et 2 décembre** : jury de sélection des 8 lauréats en présentiel à Paris
- **10 décembre** : validation des projets par le conseil d'administration de la Fondation

### Janvier 2027

- annonce des lauréats
- début du programme d'accompagnement

# Modalités de dépôt des candidatures et documents attendus

## Pour déposer votre candidature

1. [Compléter le Dossier de candidature](#)
2. Valider votre candidature avant le 30 juin 2026 à minuit.
3. Fournir via la plateforme de candidature les pièces complémentaires suivantes (sous format PDF) :
  - déclaration au Journal Officiel ;
  - statuts, agrément(s) ;
  - tout document détaillant le projet de votre structure ou son mode de gouvernance (projet associatif, charte, etc.) ;
  - liste des membres du conseil d'administration et leurs fonctions ;
  - dernier rapport d'activité en date ;
  - comptes de résultat et bilans des trois années précédentes (de 2023 à 2025 ou de 2022 à 2024) ;
  - organigramme de la structure ;
  - CV des personnes référentes ;
  - budget prévisionnel 2026.

Une candidature ne sera validée qu'une fois que le formulaire de candidature en ligne sera complet. Les porteurs de projets recevront par mail un accusé de réception du dossier, puis, à l'issue de l'instruction des projets, un avis de décision. Le dépôt d'un dossier de participation à l'appel à projets entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement par le porteur de projet.

Le règlement de l'appel à projets est téléchargeable sur le site de la Fondation Malakoff Humanis Handicap.

### Contact

Pour toutes questions relatives à l'appel à candidatures et au programme Hanora +, l'adresse de contact est la suivante : [Hanoraplus@avise.org](mailto:Hanoraplus@avise.org)